

gDTC - Anomalie #2110

Le courriel de confirmation d'adhésion devrait vérifier que l'adhérent a déjà réglé sa cotisation

03/12/2010 10:32 - Frédéric Couchet

Statut:	Rejeté	Début:	03/12/2010
Priorité:	Élevée	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
Certains adhérents règlent immédiatement (par CB) leur cotisation. Dans ce cas il serait normal qu'ils ne reçoivent pas le message leur indiquant comment payer leur cotisation ou que le message précise que l'adhérent a déjà payé sa cotisation.			

Historique

#1 - 07/06/2017 10:18 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Confirmé

#2 - 02/11/2017 15:22 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Confirmé à Rejeté

Comme l'adhésion est désormais confirmée dans la foulée, on peut imaginer que ce bug n'est plus d'actualité alors rouvrir si c'est toujours le cas.